



AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, QUE :

Veuillez prendre note qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska sera tenue le :

Jeudi, 27 décembre 2018 à 19 h 30
à l'Édifice municipal, salle 2^e étage
4, rue du Couvent, Saint-Bruno-de-Kamouraska

À l'ordre du jour de cette réunion :

- Ouverture de la séance extraordinaire et lecture et adoption de l'ordre du jour;
- Prévisions budgétaires pour l'année financière 2019;
- Prévisions concernant le programme triennal des immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021;
- Avis de motion visant l'adoption ultérieure d'un nouveau règlement no 215-2018 visant à fixer pour l'année 2019 le taux de la taxe foncière générale et spéciale, les tarifs de compensation pour le réseau d'égout, le transport et disposition des boues de fosses septiques et abroge le règlement no 205-2018;
- Projet de règlement no 215-2018 ayant pour objet de fixer pour l'année 2019 le taux de la taxe foncière générale et spéciale, les tarifs de compensation pour les réseaux d'égout, le transport et le traitement des ordures ménagères, des matières recyclables et organiques, le transport et disposition des boues de fosses septiques et abroge le règlement no 205-2018;
- Fermeture de la séance extraordinaire.

DONNÉ à Saint-Bruno-de-Kamouraska ce 19^e jour de décembre deux mil dix-huit.

Josée Thériault,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Josée Thériault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, le 19 décembre 2018 en affichant une (1) copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 19 décembre 2018.

Josée Thériault,
Directrice générale et secrétaire-trésorière